

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

ACTUALITÉS DE LA CPDP

- Herblay, mercredi 12 avril : "Non à tout tracé en zone urbanisée"
 - Saint-Ouen-l'Aumône, jeudi 06 avril : "N1" et après ?...
 - Eragny, mercredi 05 avril : "Un référendum déterminera la position municipale"
- Plus d'information dans [l'actualité du débat](#).

La restitution intégrale de Pierrelaye est disponible [ici](#).

Prochaines réunions de proximité :

- Gargenville, mardi 18 avril, Salle des Fêtes, rue Pasteur, 20 h 30.
- Auvours-sur-Oise, mercredi 19 avril, Mairie, rue de la République, 20 h 30.
- Chamoloup-les-Vignes, vendredi 21 avril à 20h30, Salle des Fêtes, rue d'alentour, 20 h 30.

> Pour vous informer
jusqu'à la décision
du ministre

www.debatpublic-francilienne.org

01 |||||
Le débat public

02 |||||||||
Les documents du débat

03 |||||
Participer au débat

04 |||||
L'actualité du débat

05 |||||
L'espace presse

06 |||||
Liens utiles

Mentions légales

Nous contacter

La réunion de synthèse

jeudi 6 juillet 2006
Hall Saint-Martin - Pontoise

La CPDP Francilienne soumet au débat les grandes lignes de son avant-projet de rapport

A quoi servira le rapport de la CPDP ?

Il appartient au ministre de se prononcer sur :

- > **l'opportunité** de donner suite au projet
- > **les grandes options** (tracé, consistance, financement...) à retenir pour sa réalisation s'il envisage d'y donner suite.

Le rapport de la CPDP sera un élément essentiel pour que cette réalisation soit prise « en toute connaissance de cause ».

Comment se présentera ce rapport ?

> **Une note principale de quelque 80 pages.**

Après avoir fait le point sur le déroulement du débat, elle présentera de manière synthétique et structurés les opinions émises et les arguments échangés

> **Des annexes** : elles fourniront notamment des « clés d'accès » au contenu complet du débat mis par ailleurs à la disposition du décideur

Le calendrier

- > **Réunion de synthèse du 6 juillet 2006** : présentation des grandes lignes de l'avant-projet de rapport. Recueil des observations, compléments souhaités, prises de position...
- > **8 juillet minuit** : le débat public est clos. Date limite de prise en compte des ultimes contributions au débat
- > **27 juillet 2006** : le rapport de la CPDP est rendu public ainsi que le bilan du débat dressé par le président de la CNDP
- > Le ministre dispose ensuite de trois mois pour faire connaître sa décision

Que souhaitons-nous faire ce soir ?

> **Vous** dire l'essentiel de ce que nous avons retenu de ce débat **à ce jour**

> Recueillir **vos** observations, **vos** critiques, **vos** compléments, **vos** ultimes prises de position...

Quatre têtes de chapitre

- > Le déroulement du débat depuis mars
- > L'opportunité du projet
- > Les contraintes, les nuisances et les risques
- > Les grandes options à retenir s'il était décidé de donner suite au projet

Trois temps de discussion